



Département de la Meuse
COMMUNE DE FAINS-VEEL

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance ordinaire le **mercredi 06 juillet 2022 à 18 heures 30** à la Mairie de FAINS avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2022,
- Avenant n°2 au lot 1 (voirie) du marché de la requalification la place de la mairie et des abords de l'église,
- Tarifs année scolaire 2022 – 2023 : restauration scolaire – garderie périscolaire – école de musique,
- Facturation aux communes – scolarisation des enfants non-résidents – année scolaire 2021/2022,
- Annexe à la tarification des salles – Location de la salle de la Mairie de VEEL,
- Attribution des subventions 2022 aux associations locales,
- Décision modificative N°1 – budget général,
- Modification du taux assurance groupe des risques statutaires du personnel communal,
- Modification du programme des coupes de bois présenté par l'O.N.F. Exercice 2022 2023,
- Emprunt investissement 2022,
- Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et l'assainissement de la communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse,
- Déclaration d'intention d'aliéner.

Fait à Fains-Véel, le 24 juin 2022,



Le Maire,

Gérard ABBAS